

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 " " " " six mois, 14 " " "
 " " " " un an 25 " " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. MAVAS LAFITTE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 10 Novembre 1866.

BULLETIN.

Le bruit public est qu'au lieu de l'établissement d'une landwehr d'après le système prussien, l'organisation fondamentale de notre armée serait conservée et modifiée seulement par un élargissement de ses cadres qui pourraient au besoin contenir le double des contingents actuels.

Le plan suivant aurait été soumis à l'Empereur : durée du service militaire portée à 9 ans, 4 ans sous le drapeau et 5 ans dans la milice sédentaire. La levée annuelle serait de 125,000 hommes. La première moitié serait appelée sous les drapeaux; la seconde recevrait l'instruction militaire pendant 3 mois, chaque année, au chef-lieu de la division régionale.

Tous les journaux parisiens discutent en ce moment une lettre de M. de Persigny, publiée par la France, et qui préconise la mesure d'un emprunt d'un milliard qui aurait pour but l'achèvement de notre réseau de chemins de fer et l'exécution de grands travaux d'utilité publique.

L'Opinion nationale a reçu du ministère de l'intérieur, un communiqué relatif à une correspondance concernant la cérémonie de la remise officielle du drapeau pontifical à la légion romaine et disant qu'un sergent et dix hommes de la légion se seraient avancés vers le général de Courton et auraient énergiquement protesté contre l'appel fait à la fidélité de la légion pour son drapeau. « Il est regrettable, dit le communiqué, de voir un journal sérieux accueillir sans les contrôler des assertions aussi graves, alors qu'elles peuvent impressionner vivement l'opinion, compromettre des intérêts respectables et porter atteinte à l'honneur des braves militaires. »

Aucune des correspondances arrivées depuis la remise du drapeau à la légion romaine ne fait allusion à la plus légère agitation qui ait accompagné ou suivi cette cérémonie.

Les journaux anglais parlent d'une dé-

claration de guerre qui aurait été faite par le gouvernement français au roi de Corée. Le *Moniteur* en reproduisant cette nouvelle atténue un peu sa gravité : « Un grand nombre de missionnaires français ont réussi à pénétrer en Corée dans ces dernières années, et même à faire des prosélytes dans la famille royale. A la suite d'une réaction qui a eu lieu au palais, quelques missionnaires ont été mis à mort. Le gouvernement français encore peu renseigné sur ces faits, n'a pu prendre jusqu'ici aucune résolution. L'amiral Roze, commandant en chef de nos forces navales dans les mers de la Corée et s'informant du véritable état de choses. »

Quelques journaux français discutent une assertion, émise par l'*International* et reproduite par un journal allemand, d'après laquelle la France aurait conclu avec la Belgique une convention militaire qui mettrait l'armée belge dans la situation de l'armée saxonne.

Nous ne pensons point que cette nouvelle soit exacte. Peut-être y a-t-il eu quelques négociations, mais elles n'ont pas abouti.

Le bruit de l'abdication de l'Empereur Maximilien, venu par le câble transatlantique, est démenti aujourd'hui.

Les correspondances de La Haye disent que la question est toujours pendante entre la Prusse et la Hollande au sujet de Luxembourg. Le gouvernement grand ducal prétend que la Prusse n'a aucun droit à occuper la forteresse depuis qu'elle a cessé d'être fédérale.

S'il fallait en croire une correspondance de Saint-Petersbourg les réquisitions militaires, qui vont s'effectuer en Russie, auraient pour unique objet de combler les vides occasionnés par le non-recrutement des années 1864 et 1865. Le croira qui voudra, nous ne le croyons guère.

On écrit d'Espagne que la dissolution des Cortès est imminente. L'arrêté royal qui doit proclamer cette mesure serait en ce moment même soumis à la signature de la reine.

L'irritation grandit chaque jour entre les divers partis aux Etats-Unis. Le parti démocratique a remporté une victoire complète dans les élections hors celles du Maryland et de la Delaware. A New-Jersey, les républicains l'ont emporté. Ils espèrent un pareil succès à New-York.

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence-Havas nous transmet les télégrammes suivants :

New-York, 31 octobre.

(Par le paquebot *Scotia*, qui apporte 163,425 dollars, voie de *Questown*.)
 Le gouverneur de la Caroline du Sud a refusé de recommander à la législature de l'Etat, l'adoption de l'amendement à la constitution.

Le bruit court que le gouverneur de la Louisiane convoquera de nouveau la convention constitutionnelle de 1864, les députés principaux de cette convention ayant assuré qu'il serait appuyé par la force si cela était nécessaire.

Le ministre d'Etat Seward a écrit au ministre anglais sir Frédéric Bruce. Il lui dit que les délits commis par les prisonniers fédéraux au Canada, avaient un caractère purement politique, et recommande une amnistie.

New-York, 8 novembre.

Le bruit de l'abdication de l'Empereur Maximilien est démenti.
 Le parti radical l'a emporté dans toutes les élections, hors celles du Maryland et du Delaware.

Vienne, 9 novembre.

Le *Journal de Vienne* déclare que la nouvelle de la nomination du comte de Revel, comme représentant de l'Italie à la Cour de Vienne, est en tout cas, prématurée. La feuille viennoise ajoute qu'on ne sait encore rien, dans les cercles compétents, ni de cette nomination, ni de tout autre choix pour le poste en question.

Munich, 9 novembre.

On assure dans les cercles les mieux informés, qu'une amnistie générale et sans exception, est à la veille d'être proclamée en Bavière.

Marseille, 9 novembre.

Les lettres de Rome du 7 signalent l'arrivée du comte Clarendon. Ce personnage devait être reçu en audience par Pie IX. D'après ces mêmes lettres, le gouvernement italien aurait réuni environ 60,000 hommes sur les frontières pontificales pour prévenir toute tentative du parti d'action. La police romaine a saisi divers envois d'armes. Il est question d'ordonner le désarmement de tous les habitants de la capitale.

Venise, 8 novembre.

Le roi Victor-Emmanuel a visité aujourd'hui les établissements publics, les instituts et les monuments de la ville. Une foule immense se précipitait sur son passage. S. M. a été paroiut l'objet d'ovations enthousiastes. Ce soir le théâtre était pompeusement décoré.

Le *Corriere di Venezia* publie une lettre de la députation romaine qui remercie la municipalité et la population de Venise de la réception splendide qu'elle a reçue du comte.

L'Istrie a envoyé une adresse de félicitations à la municipalité de Venise.
 Les étrangers arrivent en foule.

Saint-Petersbourg, 8 novembre.

Le général Monravieff Karki, le vainqueur de Kers, est mort le 4 novembre. La famille impériale a transporté sa résidence à St-Petersbourg.
 Les envoyés étrangers sont de nouveau tous présents à St-Petersbourg.

Constantinople, 9 novembre.

L'insurrection de l'Autilaurus a été comprimée.
 De nombreux navires grecs sont partis pour l'île de Candie afin de ramener dans leurs foyers les Hellènes qui ont pris part à l'insurrection.

Toulon, 9 novembre.

L'escadre cuirassée est rentrée hier en rade de Toulon.
 La frégate italienne *Prince Carignan* est arrivée pour se réparer.

Madrid, 8 novembre, soir.

Le paiement par anticipation du second semestre des contributions, commencé le 5, se fait régulièrement dans tout le royaume.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant, extrait de nos correspondances :

Paris, 9 novembre.

On assure que la Commission de la réorganisation de l'armée tiendra demain ou lundi séance.

Il paraît que les bases du projet de recrutement et de fonctionnement de l'armée active et des corps de réserve sont, dès à présent, arrêtées. Restent les questions de détail que la commission tient à élucider elle-même avant que le projet de loi soit envoyé au conseil d'Etat.

Il n'est bruit depuis hier, dans le quartier des Ecoles, que d'une descente de police qui a eu lieu l'avant-dernière nuit dans une maison du boulevard St-Michel où quarante-deux jeunes gens presque tous étudiants en droit ou en médecine ont été arrêtés et conduits immédiatement au dépôt de la préfecture.

Huit commissaires de police, sont chargés d'instruire l'affaire et d'opérer des perquisitions aux domiciles de ces jeunes gens.

Selon la prévention, ils seraient parés d'une société secrète dont les réunions auraient eu lieu dans la maison où ils ont été surpris.

Ces arrestations ont causé dans le quartier une grande émotion.

Parmi les personnes arrêtées, on a remarqué un café figurent, dit-on, onze ouvriers. Toutes ont été conduites à la préfecture de police à pied entre deux rangs de soldats.

M. de Gonnet est désigné pour suivre l'instruction de cette affaire.

On parle à nouveau d'un voyage que le général Fleury ferait prochainement à Florence.

En même temps on mande de cette capitale que le gouvernement italien va envoyer à Rome un personnage politique.

La controverse est toujours fort vive sur le parti que prendra le Pape et sur le lieu qu'il choisira pour refuge, dans le cas où il croirait devoir abandonner la ville éternelle. Il est question maintenant des lies Baléares. Là, comme à Malte, du reste, il n'y aurait pas l'inconvénient d'avoir à redouter les empiétements de voisins et l'avantage sur Malte serait que le cadéau ne viendrait pas d'une puissance hérétique.

Le Conseil fédéral, écrit-on de Berne, a invité le gouvernement du Valais à lui faire savoir dans un délai de 10 jours, si les Jésuites s'étaient établis dans le canton

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 11 NOVEMBRE 1866.

— 5. —

LE DÉMON DU JEU

— II —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 9 novembre.)

Il se leva et dit à Marie :
 — Chère demoiselle, il me serait très-agréable de faire ainsi à côté de vous un long voyage, et puis votre charmant regard, votre cordial accueil, et je ne sais quoi que je ne puis exprimer mais qui me ravit, me pousse à échanger avec votre père quelques paroles à voix basse, pardonnez-moi : Geronimo prendra pendant ce temps ma place auprès de vous.

Après avoir dit ces mots, il gagna avec M. Van de Werve le fond de la gondole où tous deux s'assirent sur l'un des derniers bancs.

Tremblants de crainte, d'espoir et de joyeuse attente, Marie et Geronimo s'efforçaient de deviner à l'expression de la physionomie de leurs parents ce qu'ils se disaient. Ils voyaient bien le mouvement de leurs lèvres; mais ils ne pouvaient rien

entendre de leur conversation à voix basse, et au commencement le visage des vieillards resta très-calme et presque sans animation. Peu à peu cependant l'entretien parut s'échauffer; une expression amère flottait sur les lèvres du père de Marie, tandis que le signor Deodati faisait d'une manière expressive un compte sur ses doigts. On discutait la grande affaire : la dot, l'héritage. Des deux côtés on s'occupait d'argent !

Geronimo pâlit en voyant son oncle hocher la tête d'un air mécontent; la jeune fille trembla en voyant le dépit se peindre sur les traits de son père.
 L'entretien secret dura très-longtemps sans qu'il parût prendre une tournure plus favorable; au contraire les deux vieillards avaient baissé la tête et restaient muets, comme s'ils eussent été mécontents l'un de l'autre.

Le signor Deodati adressa encore une question à M. Van de Werve; celui-ci répondit négativement.

Puis tous deux se levèrent et vinrent s'asseoir silencieusement sur les bancs devant Marie et Geronimo. Leur physionomie trahissait un dépit secret et concentré.

Le jeune homme interrogeait son oncle d'un regard rempli de larmes; Marie regardait le fond de la gondole; mais les pénibles palpitations de son sein atestaient qu'elle luttait violemment contre le découragement et la douleur.

Pendant quelque temps un morne silence régna dans la gondole. M. Van de Werve regardait tristement sa fille, qui semblait accablée de tristesse, et n'avait pas encore levé les yeux; le signor Deodati était

profondément ému par l'expression suppliante des yeux de Geronimo.

— Voyons, monsieur, dit le vieux Lucquois, faisons quelque chose pour rendre ces jeunes gens heureux.

— Oh ! je le veux bien, répondit le chevalier, mais vous, signor ? Ma fille est issue d'un sang de haute noblesse, il faut que dans le monde elle puisse faire honneur à sa naissance; comme père j'ai à remplir des devoirs que je ne méconnaîtrai ni ne négligerai.

— Mon pauvre Geronimo, dit le signor Deodati, d'un ton de compassion et en poussant un soupir, tu m'accuserais de cruauté, n'est-ce pas ? et cette douce jeune fille pourrait haïr l'étranger pour son insensibilité ? Non, ce n'est pas pour cela que j'ai traversé la mer dans mes vieux jours.

Il réfléchit encore pendant quelques instants, puis il tendit la main à M. Van de Werve, et dit :

— Voyons, seigneur chevalier, je veux me montrer conciliant. J'accepte pleinement et entièrement vos conditions, je ne demande que votre bonne amitié comme récompense de mon sacrifice. Le bonheur de nos enfants est-il conclu et assuré ?

M. Van de Werve pressa cordialement la main qui lui était offerte et dit avec joie à sa fille :

Marie, embrasse cet excellent gentilhomme, il sera ton père, mon enfant.

Marie se jeta au cou du vieillard, un cri de joie s'échappa du sein de Geronimo, et les matelots qui ramblaient, bien qu'ils ne comprissent pas bien ce qui se passait, se sentirent eux-mêmes émus.

Pendant quelques instants on échangea dans la gondole de joyeuses félicitations,

des paroles de reconnaissance et des exclamations de bonheur, jusqu'à ce que la légère embarcation tournât la tête de Flandre et que la ville d'Anvers, avec ses mille vaisseaux et embarcations de toute espèce, avec ses tours et ses hauts édifices, avec tous les bruits de sa fourmillière de travailleurs se déroula sous les yeux du signor Deodati au bord du majestueux Escaut.

Un cri d'admiration lui échappa.

— *O che bella città !* Quelle belle ville ! s'écria-t-il. Quelle magnifique tour que celle qui élève là-bas, comme une dentelle sculptée, son sommet audacieux vers le ciel, et domine, comme un géant, toutes les autres. Quels sont les singuliers bâtiments qui dressent là-bas leurs coupes rondes et leurs toits pointus si haut au-dessus des autres maisons ? Oh ! ordonnez qu'on laisse la gondole suivre le courant : l'aspect de votre ville m'enchanté, je veux en jouir tranquillement pendant quelques instants.

M. Van de Werve, pour satisfaire la curiosité du gentilhomme italien, lui montra successivement les points les plus remarquables de la ville en disant :

— Voyez, là devant vous, c'est la nouvelle ville, construite à ses propres frais par Gillibert de Schoonbeke, un homme auquel Anvers est redevable de son dernier agrandissement et de la création d'une quantité innombrable de rues et de maisons (1); les grandes et massives tours à meurtrières qui, en plusieurs endroits

(1) On estime que trois mille maisons nouvelles ont été construites par Van Schoonbeke et par ceux qu'il encourageait. MERRINS et Torre, *Histoire d'Anvers*. Part. IV, ch. III.

baignent leur pied dans l'Escaut, ce sont les anciennes fortifications de la ville. Cette petite tourelle qui domine une forêt de mâts, c'est le couvent du Faucon, qu'on nomme ici Notre-Dame de Valkenbroek. Là-bas, tout près de l'Escaut, s'élève l'église de Borgt, le plus ancien temple de notre ville, puisque, dès l'an 643, il y avait là une chapelle en bois, et qu'en 1249 il a été consacré comme paroisse tel qu'il est maintenant (2). Ce haut édifice, au pied de la tour gigantesque de Notre-Dame, est l'entrepôt d'Espagne. Toutes les nations ont ainsi leurs factoreries et leurs magasins propres, où chacun trouve auprès des siens, en invoquant le nom de son roi ou de son pays, aide et protection. La massive tour inachevée que vous voyez là-bas domine l'église Saint-Jacques; elle devait dépasser la hauteur de la tour de Notre-Dame; mais, à défaut d'argent, on a interrompu les travaux depuis quelque temps. Voyez-vous, non loin de là, cette tour carrée surmontée d'une petite coupole ronde ? c'est le palais de Fugger, ce Crésus de notre temps, anobli par l'Empereur Maximilien, à cause de sa prodigieuse fortune. Fournisseur d'argent des souverains et des nations, il voit encore tous les jours s'accroître sa fortune par un torrent d'or qui afflue dans ses caisses, et, si Dieu n'y met en ordre, les rois et les peuples finiront par s'incliner devant la puissance de l'opulent banquier. A droite, vous avez l'église Saint-André, et tout près la puissante tour de Saint-Michel où loge notre

(2) Cette église a été démolie au commencement de ce siècle. L'emplacement qu'elle occupait porte aujourd'hui le nom de *Plaine Sainte-Walburge*.